

manifeste dès la première annonce de la mort de Messire Michel-François-Hyacinthe Prévost. Le deuil qu'elle causé a été véritablement un deuil public. La ville s'est levée tout entière pour escorter à sa dernière demeure, ce digne prêtre qui l'honorait autant par sa capacité que par la solidité et la douceur de ses vertus. Le nom de Messire Prévost appartient désormais à nos annales canadiennes, à cause de l'édification que doit produire l'histoire de sa carrière sacerdotale et la révélation de ses vertus.

Pourquoi faudrait-il que de telles vies demeuraient cachées ? Et au jour où Dieu appelle à lui ces âmes fortes, ne veut-il pas que leur souvenir se conserve religieusement sur la terre pour l'encouragement des faibles et pour l'édification des bons ? *In memoriâ æternâ erit justus ; la mémoire du juste sera éternelle... Opera illorum sequuntur illos ; ses œuvres l'accompagneront.* Les payens n'élevaient-ils point des autels à leurs grands hommes, à leurs héros ? Et ignorons-nous que l'Eglise, qui est venue perfectionner tout ce que la vieille société payenne avait conservé de bon, de beau, de vrai, de touchant au milieu de ses traditions perdues, prescrit à ses enfants de transcrire avec respect les actes des saints, et les faits édifiants de la vie des plus humbles fidèles ? Dans l'ordre royal et divin du sacerdoce, que